

A l'occasion du premier Sommet des Nations-Unies sur la biodiversité, organisé de manière virtuelle à New York par le président de l'Assemblée générale, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, a plaidé en faveur d'une action mondiale urgente pour faire face à la détérioration inquiétante de la biodiversité qui menace les écosystèmes à travers la planète.

Alors que la biodiversité fait partie de notre agenda multilatéral, il est grand temps que cette question trouve son équivalent dans le cadre d'une action collective concertée, d'une

coopération solidaire et d'un mode de vie humain durable susceptible d'arrêter l'hémorragie actuelle. Il y va de notre survie et celle des générations futures, a souligné le Ministre dans ce discours.

Le contexte actuel marqué par la Covid-19 a rappelé à quel point la santé humaine et la nature sont intrinsèquement liées, a noté M. Bourita. La protection des écosystèmes à travers la préservation de la biodiversité constitue, en effet, un moyen de prévention et de lutte contre la pandémie, a-t-il estimé à l'occasion du conclave mondial tenu mercredi.

Si l'attention mondiale se concentre, actuellement, sur les conséquences de la crise sanitaire, la biodiversité ne doit pas pour autant perdre de sa primordialité. La protection des

écosystèmes n'est pas seulement une nécessité, c'est une urgence, a insisté M. Bourita, soulignant que les données sur la dégradation de la biodiversité dans le monde sont vertigineuses, et ne doivent pas seulement interpeller notre conscience, elles doivent appeler à l'action.

Il a également fait observer que le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, s'est doté d'une politique nationale pionnière en matière de

biodiversité, précisant que c'est dans ce cadre que s'inscrivent la Stratégie et le Plan d'action national pour la diversité biologique, ainsi que l'Évaluation nationale de la biodiversité et des services éco-systémiques.

Plus récemment, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, a lancé, en

février 2020, deux nouvelles stratégies baptisées « Génération Green 2020-2030 » et « Forêts du

Maroc », visant, entre autres, la consolidation des acquis et l'implication de l'ensemble des acteurs dans la préservation de la biodiversité, a rappelé le ministre, ajoutant que dans la

même optique, un projet phare de plantation de 10.000 ha d'Arganier, sur une période de 6 ans a démarré, avec une enveloppe totale de 49,2 millions de dollars, cofinancée par le Royaume du Maroc et le Fonds Vert pour le Climat.

Le Maroc s'est également engagé à présenter à l'Assemblée générale des Nations-Unies un projet de résolution visant la proclamation d'une journée internationale de l'Arganier, plante

endémique, symbole de sa biodiversité ancestrale, a-t-il encore rappelé, faisant remarquer que le Royaume a introduit parmi ses priorités, la mise en place d'une bonne gouvernance, la

promotion des partenariats, l'élaboration d'une cartographie intelligente de la biodiversité, ainsi qu'un système de contrôle et de prévention.

Conscient que la biodiversité est un patrimoine universel indivisible, le Maroc s'est joint aux autres pays africains pour placer sa préservation au cœur de l'opérationnalisation des trois

Commissions climat, issues du Sommet africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale, tenu à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, en novembre 2016, en marge de la COP22 de Marrakech, a souligné M. Bourita.

Et de regretter que le continent africain, dont les écosystèmes revêtent une importance mondiale, ne reçoit pas la totalité des dividendes découlant de son capital naturel, expliquant

que la biodiversité de l'Afrique connaît un déclin alarmant. La surexploitation et la dégradation entraîneront la perte de 50 % des espèces d'oiseaux et de mammifères, et de 20 à 30 % de la productivité de ses lacs d'ici la fin du siècle.

Selon l'ONU, l'enjeu principal de ce premier Sommet sur la biodiversité tenu à New

York est de créer une «dynamique politique» menant à la mise en place d'un cadre ambitieux pour la

biodiversité pour l'après-2020 et qui puisse être adopté à la prochaine conférence des Nations-Unies sur la biodiversité (COP15) qui doit se tenir au mois de mai à Kunming, en Chine.

Un engagement des dirigeants mondiaux pour la nature, visant la mise en œuvre de mesures décisives afin de préserver la santé humaine et la biodiversité planétaire à l'horizon 2030, a été

endossé cette semaine par plus de 70 pays, dont le Maroc, à la veille du Sommet sur la biodiversité. (Fin)